



**HAL**  
open science

## Equateur : La démocratie au prix du sang

Zérah Bremond

► **To cite this version:**

| Zérah Bremond. Equateur : La démocratie au prix du sang. 2023, pp.8-10. hal-04255605

**HAL Id: hal-04255605**

**<https://univ-pau.hal.science/hal-04255605>**

Submitted on 24 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Équateur : la démocratie au prix du sang

Le dimanche 20 août 2023 eurent lieu des élections générales en Équateur. Exemple d'une démocratie constitutionnelle accomplie, ces élections furent également le signe d'une démocratie latino-américaine encore trop souvent entachée de sang. Elles virent néanmoins l'affirmation d'un peuple résilient face à ces menaces, fidèle à ses valeurs en matière de protection de l'environnement et des peuples autochtones.

Démocratie constitutionnelle accomplie tout d'abord par les conditions dans lesquelles ces élections se sont tenues. Portant à la fois sur l'élection du Président de la République et des membres de l'Assemblée nationale, il s'agit d'élections anticipées survenues suite au choix du Président sortant, le conservateur Guillermo Lasso, de démissionner de ses fonctions. Élu en 2021 après avoir accédé de justesse au 2<sup>nd</sup> tour de l'élection, son mandat devait courir normalement jusqu'en 2025. Les conditions de son élection et l'existence d'une majorité très largement hostile à sa politique à l'Assemblée nationale (seulement 30 des 137 députés élus en 2021 lui étaient a priori favorables) ont largement fragilisé son mandat. De surcroît, à l'image de ce qu'ont pu vivre ses prédécesseurs, le président Lasso fut confronté à la vivacité des mouvements sociaux équatoriens, notamment ceux organisés par les peuples autochtones de l'Équateur alors incarnés dans la puissante CONAIE. Aussi, les manifestations survenues au printemps 2022 ont conduit à l'engagement d'une première procédure de destitution à son égard, celle-ci ayant échoué à 11 voix près pour l'obtention de la majorité des 2/3 des membres de l'Assemblée. Compte tenu de la crise sécuritaire que traverse aujourd'hui l'Équateur et des accusations de corruption pesant sur le Président, une seconde procédure fut enclenchée au printemps 2023. Validée par la Cour constitutionnelle le 29 mars 2023, le « procès politique » du Président s'est ouvert devant l'Assemblée le 16 mai. Face à son aboutissement probable, Guillermo Lasso prit de vitesse les députés en démissionnant de ses fonctions selon la procédure dite de la « mort croisée », prévue par l'article 148 de la Constitution. Calquée sur la procédure de destitution régie par l'article 130, celle-ci implique, notamment en cas « de grave crise politique », la remise en cause de l'ensemble des mandats – présidentiels et parlementaires – et la convocation d'élections générales anticipées pour la fin de la mandature. Renonçant à se représenter, le Président Lasso aura choisi d'abandonner son mandat en laissant le soin aux électeurs de se prononcer en dernier ressort suivant les procédures constitutionnelles appropriées. Selon les mots qu'il employa, il opta ainsi pour « *gouverner six mois dans le purgatoire plutôt que deux années en enfer* » !

Les électeurs eurent donc le choix entre 8 candidats avec d'un côté, la candidate soutenue par l'ancien Président Rafael Correa, Luisa Gonzalez, quasiment assurée de sa qualification au 2<sup>nd</sup> tour ; tandis ce que demeurait de l'autre une grande incertitude sur l'identité de son adversaire puisque 5 candidats ont pu prétendre, selon les sondages, à la 2<sup>ème</sup> place. Longtemps, Fernando Villavicencio, figure de la lutte contre la corruption et acteur du procès en destitution du Président Lasso, a pu apparaître comme un candidat sérieux, menaçant tant la droite que la gauche. Son assassinat dans une embuscade tendue après l'un de ses meetings le 9 août 2023 aura mis fin aux espoirs de son camp, rappelant du même coup le climat de violence et d'insécurité dans lequel vivent les Équatoriens depuis plusieurs années (40 homicides pour 100.000 habitants anticipés sur l'année 2023, soit l'un des plus hauts niveaux au monde). Cela n'empêcha cependant pas la tenue du scrutin, le candidat de substitution, Christian Zurita, désigné par le parti de Villavicencio arrivant en 3<sup>ème</sup> position avec 16,37 % des voix (résultats publiés par le Conseil national électoral qui attribue curieusement ce résultat au candidat assassiné plutôt qu'à son remplaçant). Mais ce fut finalement, à la surprise générale, Daniel Noboa, fils du milliardaire Alvaro Noboa – lui-même 5 fois candidat malheureux à la présidentielle –, qui décrocha la 2<sup>ème</sup> place avec 23,47 % des voix. Contrairement à

l'élection de 2021, le résultat ne fut pas sujet à polémique, le 2<sup>nd</sup> tour se profilant pour le dimanche 15 octobre 2023 opposant le candidat de la coalition Acción Democrática Nacional à la candidate corréiste Luisa Gonzalez arrivée en tête du 1<sup>er</sup> tour avec 33,61 % des voix. Favori des sondages pour la victoire finale, Noboa risque en revanche de subir le même sort que Guillermo Lasso avec une Assemblée nationale dans laquelle son parti sera fortement minoritaire avec seulement 13 sièges obtenus sur 137. L'Assemblée restera dominée par les partisans de l'ancien président Rafael Correa avec 48 sièges obtenus par la Revolución ciudadana sans que cela ne leur assure néanmoins la majorité (69 sièges requis). Le mouvement autochtone Pachakutik sort en revanche grand perdant de cette séquence avec seulement 4 sièges contre 27 en 2021.

Pays divisé, flambée de violence, assassinat d'un candidat à la présidentielle, la séquence électorale équatorienne laisse un goût amer, le triomphe de la démocratie se faisant au prix du sang. Mais avec un résultat ne faisant pas l'objet de contestations comme en 2021, ces élections traduisent la résilience du peuple équatorien en dépit des circonstances. Résilience également de l'Équateur face à l'exigence de transition écologique, les électeurs ayant majoritairement approuvé deux initiatives référendaires visant à limiter l'exploitation des ressources naturelles du pays, privilégiant donc la préservation de l'environnement et du climat sur les bénéfices économiques induits par l'extractivisme. La première consultation, adressée à l'ensemble des électeurs, visait à déterminer si l'exploitation pétrolière d'une partie du parc naturel Yasuni devait se poursuivre. S'agissant d'une question qui se pose depuis plus de 16 ans, plusieurs recours ont été intentés pour assurer la préservation du parc. D'abord à l'initiative du président Correa lui-même, en promettant de ne pas exploiter le pétrole du Yasuni sous réserve que la communauté internationale soit prête à payer une contribution équivalente à la moitié de sa valeur. Ensuite, après que celui-ci se soit ravisé en autorisant en 2013 l'exploitation pétrolière, par la formation de plusieurs recours devant la Cour constitutionnelle visant à faire valoir notamment les droits de la nature et des peuples autochtones vivant dans le parc. Enfin, par l'introduction concomitante d'une initiative citoyenne fondée sur l'article 104 de la Constitution. Les recours devant la Cour ayant partiellement échoué, la voie démocratique apparaissait comme étant la meilleure chance pour le collectif Yasunidos de mettre un terme à ces activités extractives. En votant à 58,95 % des voix en faveur de l'initiative, les Équatoriens ont finalement choisi, ce 20 août 2023, de renoncer à ce pétrole, choix d'autant plus remarquable lorsque l'on sait qu'ils ont dû faire face à une forte inflation sur les prix du carburant depuis la pandémie de Covid-19. Parallèlement à ce référendum national, une consultation locale à destination des habitants du district métropolitain de Quito fut initiée afin d'interdire l'exploitation minière dans le « Chocó andin ». Motivée cette fois essentiellement par la préservation de la biodiversité, les électeurs se sont là aussi très largement montrés favorables à cette option, approuvant à plus de 60 % des voix les quatre questions posées. La crise sociale et sécuritaire n'aura ainsi par fait perdre de vue l'ambition écologique portée par l'Équateur depuis l'adoption en 2008 de la Constitution de Montecristi, seul texte au monde à reconnaître formellement la personnalité juridique de la Nature. La violence et le crime organisé n'auront alors pas su l'emporter sur la démocratie.

Z.B.